

Qu'est-ce qu'un déterminant possessif ?

Un **adjectif possessif** est un déterminant qui précise l'appartenance ou le lien avec une chose, une personne ou un animal.

Liste des adjectifs possessifs :

	Au singulier						Au pluriel		
	Masculin			Féminin			Féminin ou masculin		
	1er pers	2ème pers	3ème pers	1er pers	2ème pers	3ème pers	1er pers	2ème pers	3ème pers
un seul possesseur	mon	ton	son	ma	ta	sa	mes	tes	ses
plusieurs possesseurs	notre	votre	leur	notre	votre	leur	nos	vos	leurs

Existe-il des exceptions à ce tableau ?

- . Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un "h" muet, on remplace "ma, ta, sa" par "mon, ton, son".
- Si la possession ou le lien ne prête pas à confusion (partie du corps, vêtement...), on peut remplacer l'adjectif possessif par un article défini (le, la, les, l').

Exemples :

- Elle raconte son histoire. (On ne dit pas « sa histoire »).
- J'ai perdu mes clefs. (Il y a plusieurs clefs qui m'appartiennent).
- Je perds la tête. (on ne dit pas je perds « ma tête »).
- Les parents ont fouillé leur chambre.

Astuce :

- On écrit « leur » sans « s » si on peut remplacer le mot par "mon ou ma".
On écrit « leurs » avec « s » si on peut remplacer le mot par "mes".